

7ème Congrès des DAF : "le DAF QR code de l'entreprise"

Le DAF : obligé de s'adapter en permanence

Rédigé le Vendredi 8 Octobre 2021 à 16:49 |

[Tweet](#)

[Partager](#)

Le cabinet d'expertise comptable d'audit et de conseils BDO Réunion Mayotte organisait son 7ème congrès des DAF ce jeudi 7 octobre. L'affluence record de cet événement est, bien entendu, révélatrice des nombreuses attentes de cette profession qui doit, sans cesse faire preuve d'agilité, d'autant plus en temps de crise. RH, législation, fiscalité, évolutions numériques... les sujets sont au cœur de la vie de l'entreprise.



Les DAF sont près de 200 à avoir répondu positivement à l'invitation de BDO pour ce 7ème Congrès qui avait pour thème « Le DAF QR code de l'entreprise ». QR pour Quick response, telles que doivent être les missions du DAF. « Le DAF impulse le fonctionnement de l'entreprise, il conditionne l'habilité à dépasser la crise et s'engager dans la relance », explique Jocelyne Ative, associée BDO. Cette année, preuve que les derniers mois ont été compliqués, ce congrès a débuté par une standing ovation en applaudissements « dédiés à tous ces DAF qui ont su dépasser et transformer la crise », encourage Laetitia Chane Yan Nam.

Les sujets sont aussi nombreux que diversifiés, comme l'imposent les fonctions des DAF au sein de l'entreprise. Humapro, par exemple, a présenté son activité de diagnostic, d'analyse et de pilotage du changement afin de fidéliser les équipes. « On a calculé que pour une entreprise de 100 salariés, le désengagement, le turn-over, l'absentéisme coutent 567.000 euros. Nous nous employons à réduire ces coûts et à rétablir une certaine qualité de vie au travail », explique Florent Montrouge, psychologue du travail.

Un levier de fidélisation peut être l'actionnariat salarial. Aujourd'hui, seulement 4% des entreprises non cotées proposent à leurs salariés d'intégrer le capital « alors même que cela offre une opportunité de construire un lien fort entre l'intérêt de l'entreprise et celui des salariés. De plus, 85% des entreprises qui proposent cela aujourd'hui sont très satisfaites des impacts positifs », précise Pierre Monin, directeur de HVA courtage.

Le numérique évolue et impose le changement dans l'entreprise

Les DAF exercent souvent la fonction de direction de l'informatique et sont forcément garants de la capacité des entreprises à suivre ces évolutions, mais aussi à se conformer aux obligations. Les attaques dirigées vers les entreprises sont nombreuses et la vulnérabilité des structures a augmenté avec le télétravail pendant lequel les salariés se connectent de leur réseau personnel, moins sécurisé que les professionnels. Ces attaques peuvent être du vol de savoir-faire ou de données, de la prise d'otage du système informatique ou l'interception de données confidentielles. Pourtant, les plaintes sont rares tant on privilégie l'e-reputation et l'image de la structure. « Il est important de porter plainte, et le plus vite possible, car cela nous permet de retrouver les fonds et de protéger les victimes dont la responsabilité civile pourrait être engagée dans certains cas », explique le gendarme, spécialisé dans la cybercriminalité.

L'intelligence artificielle, dont la place est de plus en plus grande dans l'entreprise, présente forcément de nombreuses interrogations. L'éthique, la responsabilité posent question. Lors d'un accident avec une voiture autonome, qui est responsable ? « Aujourd'hui, on ne connaît pas 80% des métiers qui seront exercés demain, alors il est indispensable de suivre le mouvement », résume Caroline Chane Meng Hime.

De quoi donner des éléments concrets pour la gestion de l'entreprise de demain !



☆☆☆☆☆ Notez
Belzamine Ludovic